



CC du Sud Estuaire (Siren : 244400586)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Paimboeuf
Arrondissement	Saint-Nazaire
Département	Loire-Atlantique
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	10/06/1996
Date d'effet	10/06/1996

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Yannick HAURY

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Mairie de Paimboeuf
Numéro et libellé dans la voie	6 bd Dumesnildot
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	44560 PAIMBOEUF
Téléphone	02 40 27 70 12
Fax	02 40 27 79 33
Courriel	j.palgeaud@cc-sudestuaire.fr
Site internet	http://www.cc-sudestuaire.fr

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	oui
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	oui
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	29 541
-----------------------------	--------

Densité moyenne	132,44
-----------------	--------

Périmètre

Nombre total de communes membres : 6

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
44	Corsept (214400467)	2 762
44	Frossay (214400616)	3 174
44	Paimboeuf (214401168)	3 367
44	Saint-Brevin-les-Pins (214401549)	13 441
44	Saint-Père-en-Retz (214401879)	4 426
44	Saint-Viaud (214401929)	2 371

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 36

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie - Hydraulique <i>Aménagement Hydraulique</i>
Environnement et cadre de vie - Eau (Traitement, Adduction, Distribution) <i>Alimentation en eau potable sur le territoire de la Communauté de Communes du Sud Estuaire</i> - Assainissement collectif <i>Alimentation en eau potable sur le territoire de la communauté de communes du Sud Estuaire</i> - Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Elimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés Gestion de la collecte et de la collecte sélective des ordures ménagères Réalisation et gestion de tout équipement nécessaire à l'élimination et la valorisation des déchets ménagers et assimilés Réalisation et gestion des déchetteries Négociation sur la mise en application du plan départemental de traitement des ordures ménagères</i> - Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Elimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés Gestion de la collecte et de la collecte sélective des ordures ménagères Réalisation et gestion de tout équipement nécessaire à l'élimination et la valorisation des déchets ménagers et assimilés Réalisation et gestion des déchetteries Négociation sur la mise en application du plan départemental de traitement des ordures ménagères</i>
- Autres actions environnementales <i>Actions de reconquête d'espaces délaissés (aménagements touristiques et de loisirs, reforestation). Démoustication. Création de Zone de Développement Eolien (ZDE)</i>
Sanitaires et social - Action sociale <i>Actions sociales : A/ Politique de l'Enfance et de la Jeunesse - Relais Assistances Maternelles - Animation Jeunesse - Haltes-garderies, crèches, multi-accueil, péri scolaire, centre de loisirs sans hébergement (CLSH) - Actions « Ville-Vie-Vacances » ou similaires. B/ Personnes âgées - Guichet Unique d'Information aux Personnes Agées - Centre local d'information et de coordination gérontologique (CLIC) - Téléalarme - Repas à domicile - Hébergement temporaire C/ Emploi - Guichet Unique Emploi - Accueil, information, orientation et accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans par la création de structures de type PAIO ou mission locale pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes,</i>

Dispositifs locaux de prévention de la délinquance

- Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance

Prévention de la délinquance et création, animation d'un Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD).

Développement et aménagement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

*Actions de développement économique intéressant l'ensemble de la communauté * Aménagement, entretien et gestion des zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire qui sont d'intérêt communautaire ; actions de développement économique. Sont d'intérêt communautaire toutes les nouvelles zones ou extension de zones sur le territoire de la communauté de communes. * Etude collective des projets de développement. * Réalisation, gestion et promotion de la zone industrielle intercommunale Estuaire Sud. * Réalisation et gestion de tout équipement d'accompagnement de cette zone. * La présente compétence de développement économique s'exercera également sur toute extension future de la zone Estuaire Sud ou sur la création de toute nouvelle zone d'activités intercommunales qui serait initiée sur le territoire de la communauté de communes. * Acquisition, aménagement, construction, extension d'ateliers relais ou de bâtiments industriels, commerciaux ou de service, situés en secteur ou parc d'activités intercommunaux ou communaux. * Mise en œuvre d'une opération de restructuration de l'artisanat et du commerce (ORAC)*

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités portuaire ou aéroportuaire

*Actions de développement économique intéressant l'ensemble de la communauté * Aménagement, entretien et gestion des zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire qui sont d'intérêt communautaire ; actions de développement économique. Sont d'intérêt communautaire toutes les nouvelles zones ou extension de zones sur le territoire de la communauté de communes. * Etude collective des projets de développement. * Réalisation, gestion et promotion de la zone industrielle intercommunale Estuaire Sud. * Réalisation et gestion de tout équipement d'accompagnement de cette zone. * La présente compétence de développement économique s'exercera également sur toute extension future de la zone Estuaire Sud ou sur la création de toute nouvelle zone d'activités intercommunales qui serait initiée sur le territoire de la communauté de communes. * Acquisition, aménagement, construction, extension d'ateliers relais ou de bâtiments industriels, commerciaux ou de service, situés en secteur ou parc d'activités intercommunaux ou communaux. * Mise en œuvre d'une opération de restructuration de l'artisanat et du commerce (ORAC)*

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

*Actions de développement économique intéressant l'ensemble de la communauté * Aménagement, entretien et gestion des zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire qui sont d'intérêt communautaire ; actions de développement économique. Sont d'intérêt communautaire toutes les nouvelles zones ou extension de zones sur le territoire de la communauté de communes. * Etude collective des projets de développement. * Réalisation, gestion et promotion de la zone industrielle intercommunale Estuaire Sud. * Réalisation et gestion de tout équipement d'accompagnement de cette zone. * La présente compétence de développement économique s'exercera également sur toute extension future de la zone Estuaire Sud ou sur la création de toute nouvelle zone d'activités intercommunales qui serait initiée sur le territoire de la communauté de communes. * Acquisition, aménagement, construction, extension d'ateliers relais ou de bâtiments industriels, commerciaux ou de service, situés en secteur ou parc d'activités intercommunaux ou communaux. * Mise en œuvre d'une opération de restructuration de l'artisanat et du commerce (ORAC)*

Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs

Gestion et coordination des écoles de musique implantées sur le territoire de la communauté de communes (Paimboeuf et Saint-Brévin-les-Pins) ;

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs
** Gestion des piscines et construction, rénovation, extension des piscines implantées sur le territoire de la communauté de communes (Paimboeuf et Saint Brévin les Pins) et gestion de l'aménagement de l'aire de baignade de Saint-Viaud *
 Gestion, rénovation et extension de la piste de patinage de Saint-Viaud. Participation et soutien à l'animation sportive départementale ; création et gestion d'un service intercommunal des sports.*

- Etablissements scolaires

Participation à l'aménagement, à l'entretien et la gestion des collèges et lycées implantés sur le territoire de la communauté de communes

- Activités sportives

Participation et soutien à l'animation sportive départementale ; création et gestion d'un service intercommunal des sports

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Schéma de secteur

Le Schéma directeur et schéma de secteur, aménagement rural, zone d'aménagement concerté (Z.A.C.) d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire toutes les Z.A.C. qui contribuent à la réalisation des zones d'intérêt communautaire visées à l'article 4-I-2. Création, entretien et mise en valeur de chemins pédestres et cyclistes

- Plans locaux d'urbanisme

Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

Schéma directeur et schéma de secteur, aménagement rural, zone d'aménagement concerté (Z.A.C.) d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire toutes les Z.A.C. qui contribuent à la réalisation des zones d'intérêt communautaire visées à l'article 4 I 2. Création, entretien et mise en valeur de chemins pédestres et cyclistes

- Organisation des transports urbains

Transports de personnes, et notamment des enfants et des personnes âgées vers les centres d'activités intercommunales, après accord si nécessaire des autorités organisatrices de transports publics.

- Transport scolaire

5°) 2- Transports scolaires : -l'organisation et le fonctionnement des transports scolaires -l'acheminement aller-retour des élèves pour l'activité piscine durant l'ouverture des établissements scolaires -l'acheminement aller-retour des élèves -centre d'accueil périscolaires-écoles dans les limites des moyens mis à disposition

- Organisation des transports non urbains

Transports de personnes, et notamment des enfants et des personnes âgées vers les centres d'activités intercommunales, après accord si nécessaire des autorités organisatrices de transports publics.

- Délivrance des autorisations d'occupation du sol (Permis de construire...)

Instruction pour le compte des communes des autorisations d'occupation et d'utilisation du sol : ? permis de construire ? permis de lotir ? permis de démolir ? déclarations de travaux ? certificats d'urbanisme ? demandes de renseignements d'urbanisme ? installation travaux divers ? déclarations d'intention de commencement de travaux ? autorisation de voirie

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

*Création, aménagement, entretien de la voirie * Création, aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire Sont d'intérêt communautaire les voiries d'accès ou internes aux zones d'intérêt communautaire, aux Z.A.C. d'intérêt communautaire, aux déchetteries et centres de tri, ainsi que les voies internes des zones d'activités communales existantes. Sont d'intérêt communautaire les voies de découvertes touristiques qui relient les communes suivant les plans annexés aux statuts. * instruction des demandes d'alignement. * instruction des déclarations d'intention de commencement des travaux à DICT.*

Développement touristique

- Tourisme

développement touristique : - action et promotion touristique du territoire de la communauté de communes du Sud Estuaire - pôle éco-touristique de Frossay - pôle touristique communautaire et financement des offices de tourisme

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

Elaboration et mise en œuvre du Programme Local de l'Habitat. Politique Locale de l'Habitat qui comprend : A / O.R.A.H. et O.P.A.H. ravalement de façades. B / Hébergement en faveur des apprentis, des étudiants et des travailleurs saisonniers. C / Opération Régionale de Rénovation Énergétique et Thermique (O.R.R.E.T.).

- Politique du logement non social

Construction, rénovation, entretien et gestion des bâtiments d'intérêt communautaire destinés aux services publics. Sont d'intérêt communautaire les bâtiments des gendarmeries de Paimboeuf, Saint-Brévin-les-Pins, Saint-Père-en-Retz.

- Politique du logement social

Politique Locale de l'Habitat qui comprend : Hébergement en faveur des apprentis, des étudiants et des travailleurs saisonniers.

- Politique du logement étudiant

Politique Locale de l'Habitat qui comprend : Hébergement en faveur des apprentis, des étudiants et des travailleurs saisonniers.

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

Politique Locale de l'Habitat qui comprend : O.R.A.H. et O.P.A.H. ravalement de façades.

- Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire

Construction, rénovation, entretien et gestion des bâtiments d'intérêt communautaire destinés aux services publics. Sont d'intérêt communautaire les bâtiments des gendarmeries de Paimboeuf, Saint-Brévin-les-Pins, Saint-Père-en-Retz.

Infrastructures

- Eclairage public

Investissement en éclairage public en ce qui concerne le domaine communautaire

- Pistes cyclables

et Création, entretien et mise en valeur de chemins pédestres et cyclistes.

Autres

- Gestion d'un centre de secours

Gestion des centres de secours Incendie de Paimboeuf et Saint-Brévin-les-Pins: -Cette compétence est exercée par représentation substitution dans le SISLI de St Père en Retz. -Installation et entretien des poteaux d'incendie ou de tout autre moyen d'approvisionnement en eau pour la défense incendie.

- NTIC (Internet, câble...)

Numérisation des documents cadastraux des 6 communes de la Communauté de Communes du Sud Estuaire et mise en place d'un système d'information géographique.

- Autres

Aires de baignade d'intérêt communautaire : gestion et construction et aménagement ; Est d'intérêt communautaire l'aire de baignade du plan d'eau de Saint Vaud. Construction, rénovation, entretien et gestion des bâtiments d'intérêt communautaire destinés aux services publics. Sont d'intérêt communautaire les bâtiments des gendarmeries de Paimboeuf, Saint-Brévin-les-Pins, Saint-Père-en-Retz.

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
44	PETR du Pays de Retz (200060838)		151 442
44	Syndicat mixte d'aménagement hydraulique du sud de la Loire (SAH) (254401409)	SM fermé	117 842
44	Syndicat mixte d'étude et de développement des services et des réseaux de communications électroniques des Pays de la Loire (MEGALIS) (254402530)	SM ouvert	2 185 255

44	Syndicat Mixte Atlantic'Eau (254401094)	SM fermé	520 141
44	Syndicat départemental d'énergie de Loire Atlantique SYDELA (200014926)	SM fermé	649 406
44	Syndicat de la Loire Aval (200055127)	SM ouvert	1 204 202

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2016 - millésimée 2013)